CHAMP D'ACTION 3 :
GOUVERNANCE ET VIE ASSOCIATIVE

Le Centre doit être un modèle de comportement éthique pour son milieu et contribuer au soutien des organisations. Il doit aussi avoir une gestion démocratique issue des meilleures pratiques qui démontrent le dynamisme et la vitalité de sa vie associative.

- Politique sur la saine gestion des bénévoles
- Code d'éthique
- Assemblée générale annuelle des membres
- Réunions du conseil d'administration
- Rapport annuel détaillé
- Comités de travail
- Communication avec les membres (Journal Inter-Coeurs)

LES CLIENTÈLES

- Les bénévoles
- Les personnes aînées et/ou en perte d'autonomie
- Les familles en difficulté
- Les organismes du milieu

POURQUOI DEVENIR BÉNÉVOLE ?

Parce que l'action bénévole :

- Permet de vivre des expériences humaines enrichissantes, valorisantes et motivantes
- Permet d'exploiter un talent particulier et de le mettre au profit de la communauté
- Permet de prendre de l'expérience dans un domaine particulier
- Permet de développer la confiance en soi en se valorisant dans une action concrète
- Permet de satisfaire son besoin d'appartenance à un groupe

« Votre présence fait toute la différence ! »

Centre d'Action Bénévole
Le Hauban

189, rue Jacques-Cartier, bureau 2
Gaspé, Québec, G4X 2P8
418 368-6634
admin@cabgaspe.com

fcabq
FÉDÉRATION DES CENTRES D'ACTION BÉNÉVOLE DU QUÉBEC

Centre d'Action Bénévole
Le Hauban

« Seul on va plus vite …

Ensemble on va plus loin »

Le Centre d'action bénévole Le Hauban inc., organisme sans but lucratif reconnu comme un organisme de charité, a vu le jour en 1987. Depuis ce temps, le Centre n'a pas cessé de promouvoir l'action bénévole sur son territoire, soit de l'Anse-à-Valleau à Coin-du-Banc. Sa mission est de promouvoir l'action bénévole dans les différents secteurs de l'activité humaine et de susciter une réponse aux besoins du milieu. Le Centre assume son rôle par le biais de différents champs d'action qui permettent d'améliorer la qualité de vie de la communauté.

CHAMP D'ACTION 1 : DÉVELOPPEMENT DE L'ACTION BÉNÉVOLE ET COMMUNAUTAIRE

Le développement de l'action bénévole et communautaire comprend toutes les actions visant à faire la promotion du bénévolat et à soutenir les bénévoles dans leur implication.

Promotion de l'action bénévole

- Semaine de l'action bénévole
- Journée internationale des bénévoles
- Activités de reconnaissance pour les bénévoles de la communauté

Soutien aux bénévoles

- Recrutement, accueil et orientation
- Formation et suivi
- Documentation
- Outils visant à offrir du support aux bénévoles dans les organismes

CHAMP D'ACTION 2 : SOUTIEN À LA COMMUNAUTÉ

Le soutien à la communauté englobe toutes les actions qui visent à offrir des services aux individus et du soutien aux organismes.

Certains services peuvent nécessiter une contribution financière des bénéficiaires.

Services aux individus

- Identification et analyse des besoins
- Service de référence et/ou d'accompagnement vers les ressources du milieu

Accompagnement-transport

Ce service s'adresse aux personnes de 65 ans et plus. Il consiste à accompagner la personne, sur rendez-vous seulement, vers des services de santé. Selon notre politique, la personne bénéficiaire est accompagnée par la personne bénévole tout au long du processus, jusqu'au retour à son domicile. Un délai de 48 heures doit être respecté pour l'attribution de chaque accompagnement.

Popote roulante

Ce service consiste en la livraison d'un repas chaud et équilibré au domicile d'une personne aînée qui présente des besoins et qui en fait la demande. Le repas est acheté chez un traiteur et une équipe de bénévoles fait la livraison au domicile des personnes, une fois par semaine.

Visites d'amitié

Une visite d'un bénévole se fait selon un horaire déterminé avec la personne bénéficiaire et se veut un soutien moral à des personnes isolées physiquement et/ou socialement.

Activités communautaires

Selon le financement disponible, le Centre peut organiser des activités sociales s'adressant aux personnes aînées, afin de briser l'isolement.

Carrefour d'information pour aînés

C'est un ensemble de services ayant pour objectif d'aider les personnes aînées à trouver et à comprendre les informations gouvernementales et autres renseignements, leur permettant d'améliorer leur qualité de vie et à faire respecter leurs droits. Exemples : aide pour remplir un formulaire, démarches pour obtenir certains crédits d'impôts, références pour l'aide à domicile, etc.

Programme des bénévoles en matière d'impôt

Une équipe de bénévoles dûment formée, complète les déclarations d'impôt pour les personnes et familles à faible revenu, selon les critères d'admissibilité établis.

Soutien aux organismes

- Concertation
- Formation
- Référence de bénévoles
- Soutien technique
- Visibilité et promotion
- Référence de bénévoles
- Commissaire à l'assermentation